

## SIGNATURE HIER DES CONTRATS DE PRESTATION DU SERVICE DU BIC AU MALI

## Les 14 banques, 3 établissements financiers et 8 institutions de microfinance désormais mieux outillés dans l'octroi des crédits

Le Bureau d'information sur le crédit de l'UEMOA au Mali (BIC) initiée par la BCEAO et dont la loi a été adoptée il y a trois mois par notre pays est désormais une réalité. Les documents relatifs à cet organisme de centralisation des informations sur les clients et d'aide à la prise de décision sur l'octroi des crédits ont été signés, hier mercredi 9 septembre, dans la salle de conférence de la BNDA entre l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (APBEF) représentée par son vice-président, Sékou M. Barry (DG de la BCIM Mali) et le BIC de l'UEMOA, Creditinfo Volo représenté par son Directeur général, Adamou Sambaré, en présence du Directeur national de la BCEAO, Konzo Traoré et de nombreux responsables du secteur bancaire et financier venant des 25 structures assujettis.



**Echange des documents signés entre le vice-président de l'APBEF, Sékou M. Barry (à droite) et le DG de Crédit, Adamou Sambaré**

la loi uniforme portant réglementation des BIC dans les Etats membres de l'UMOA.

Le système de partage d'information sur le crédit est en mesure de traiter aussi bien des données positives (information sur les encours de crédits par bénéficiaire, répartition sectorielle des crédits etc) que des informations négatives (montant des défauts de paiements, crédits radiés, nombre de défaut de paiements, rééchelonnement des crédits...) obtenues auprès des structures membres du BIC supervisées par la BCEAO et dans leurs futures entités non bancaires (institutions de microfinance autres que celles supervisées par la BCEAO, sociétés de télécommunication, détaillants, sociétés de fourniture d'électricité et d'eau ...).

Outre les 14 banques de la place (BOA-Mali, Banque atlantique Mali, BDM-SA, BHM-SA, BICIM, BIM-sa, BMS-SA, BNDA, BCIM, BSIC-Mali, CBI-Mali, Ecobank-Mali, Orabank-Mali) les trois établissements financiers (Alios Finance - Mali, Fnds de garantie hypothécaire, Fonds de garantie pour le secteur privé du Mali) on compte huit SFD assujetties que sont Association Piyeli, Soro Yiriwaso, Microcred SA-Mali, RMCR, CAECE Jigisèmè, Kafo Jiginew, Kondo Jigima et Nyèsigiso.

Le Directeur national de la BCEAO dira que la présence effective des de tous les établissements assujettis montre bien l'intérêt que revêt pour le secteur bancaire le démarrage du BIC. " Nous sommes bien conscients des attentes suscitées. Les équipes, qui travaillent intensément depuis dix mois à la mise en place de cette structure technique et à la formation des institutions financières, mettent tout en œuvre pour le démarrage des opérations dans les prochaines semaines".

Quant au Directeur général

de Creditinfo Volo, il a souligné que «la mise en place d'un BIC est un projet de longue haleine, structurant et qui nécessite des changements au niveau des organisations et des pratiques. Cependant, nous savons aussi que pour les institutions de crédit, les entreprises et les consommateurs, le BIC signifie une meilleure maîtrise des risques et, par conséquent, des conditions plus favorables pour les clients».

Abordant dans le même sens, le vice-président de l'APBEF, Sékou M. Barry dira que le BIC vient à point nommé en réponse à une meilleure nécessité d'évaluation du risque. C'est pourquoi, il dira que c'est un projet avantageux pour les banques qui auront toutes les informations sur les clients avant d'accorder le crédit, les clients et pour l'économie malienne. " Le BIC va permettre aux institutions de microfinance d'améliorer le taux de remboursement auprès des clients et de mieux apprécier leur état d'endettement lors de l'octroi d'un crédit et, par conséquent, prévenir le surendettement des clients " a déclaré le président de l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés (AP SFD), Adama Camara.

**Youssouf CAMARA**